

Commission surveillance des élections

Nous : Mr Jean Pierre Boulet (CD11) et Mr Paul Filbet (CD65) avons répondu à la convocation du CRO, le mardi 19 novembre à 9h30 au boulo-drome de Marché Gare de Montauban afin de contrôler la validité de la liste et des candidatures pour l'élection du comité directeur du CRO pour la période de 2025-2028

Mr Denis Stiback (CD31) était aussi convoqué mais absent pour des raisons familiales.

Nous avons procédé au contrôle des documents qui nous ont été fournis.

Pour la liste des candidats et candidates nous constatons que les 13 comités départementaux sont représentés.

- 1 représentant pour ; CD 09, 11, 30, 32, 48, 65, 81 et 82
- 2 représentants pour : CD 12 et 66
- 3 représentants pour : CD 31 et 46

La liste comporte 5 féminines ce qui est conforme au 25% minimum demandé.

Nous avons ensuite regardé les documents concernant chaque candidat et candidate.

- Licence 2024
- Extrait du casier judiciaire
- Photocopie de la carte d'identité recto verso

Tous les documents sont conformes.

Nous faisons une remarque sur la liste des candidatures pour le comité directeur du CRO.

Cette liste comporte deux comités qui ont 3 candidats dont un qui comprend un couple. Il nous semble qu'il aurait été plus judicieux que des comités comme le Gard et l'Hérault auraient mérité deux candidats au vu du nombre de licences.

En conclusion, nous confirmons la validité de cette liste

Les membres de la commission des élections.

Mr Jean Pierre Boulet

Mr Paul Filbet

